

Suite à la manifestation du mercredi 18 juin 2014

M. Hamon a annoncé la mise à l'étude des critères d'attribution du Crédit Impôt Recherche et d'un possible redéploiement budgétaire pour l'emploi à l'Université et dans les EPST. Rappelons que le CIR est une niche fiscale qui a coûté 4 milliards d'euro en 2013 et qui en coûtera 7 milliards en 2016. La simple récupération de 5% du CIR à son niveau actuel représente pour l'Etat la capacité à financer entre 3000 et 5000 emplois dans la recherche publique. Il suffirait par ailleurs de conditionner le CIR à l'embauche de docteurs pour redonner un souffle nouveau aux recherches publique et privée.

La pétition du Comité National de la Recherche Scientifique

<http://www.urgence-emploi-scientifique.org/>

Pour autant, il reste nécessaire de soutenir les libertés académiques et la collégialité universitaires, gravement menacées par les ComUÉ que l'on cherche à nous imposer sans débat contradictoire. Une première victoire a été obtenue. L'emblématique ComUÉ Sorbonne Paris Cité a été repoussée par sept instances déjà: le conseil d'administration de l'Inalco et six CT sur les six consultés. Ne nous arrêtons pas là. Il n'y a pas de fatalité. Signons et faisons signer la pétition RESAU:

<http://www.resau.fr/>

“Etre le grain de sable que les plus lourds engins, écrasant tout sur leur passage, ne réussissent pas à briser.”